



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

La normalisation, un atout pour les décideurs publics

Les normes et l'évaluation de la conformité, moyens d'action

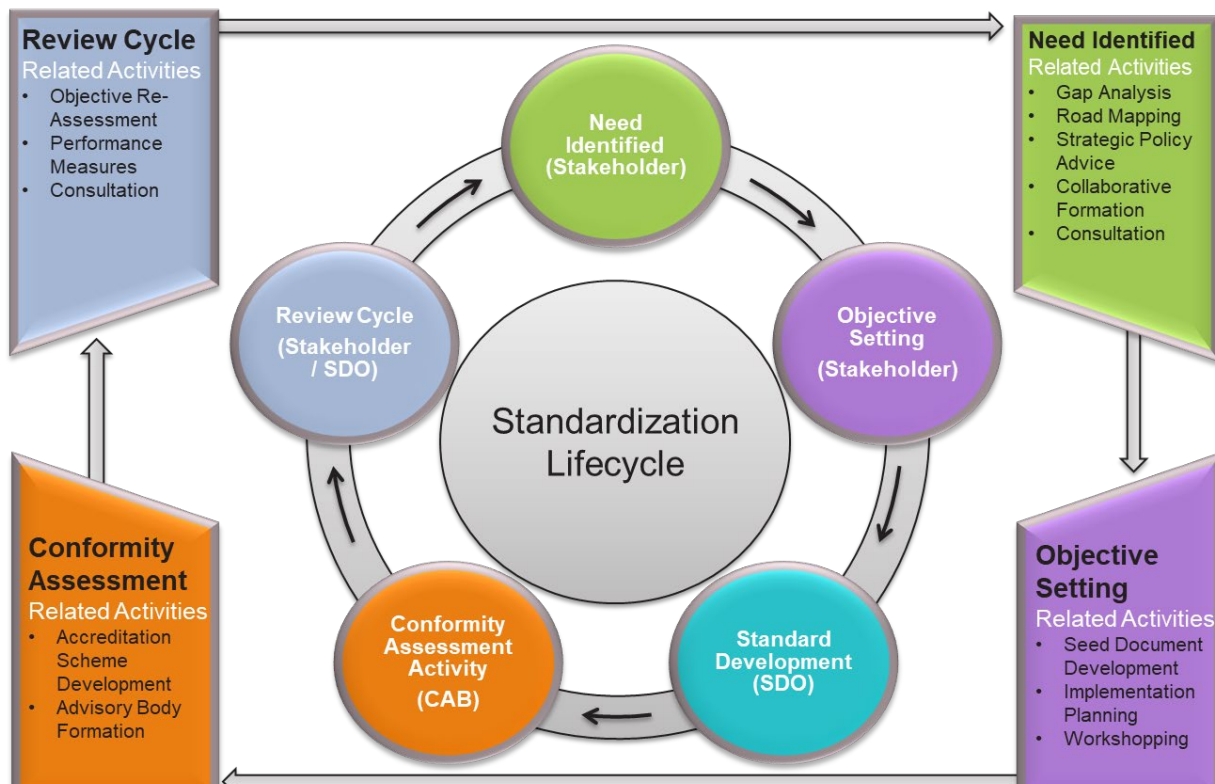


La normalisation, un atout pour les décideurs publics Les normes et l'évaluation de la conformité, moyens d'action

Le Conseil canadien des normes (CCN) fait valoir des stratégies de normalisation et d'évaluation de la conformité pour aider les administrations du pays à réaliser les objectifs politiques ou réglementaires. Les avantages de la normalisation se déclinent comme suit :

- Une conformité rentable grâce à une structure normative éprouvée
 - Démarches d'élaboration reconnues fiables (consensus équilibré)
 - Démarches rigoureuses de révision et d'actualisation des normes
- Un assouplissement des exigences réglementaires encadrant l'industrie
- Une concertation des administrations pour aplanir les obstacles techniques au commerce
- Un respect des obligations canadiennes découlant d'engagements et d'accords commerciaux internationaux
- Un allègement des lourdeurs administratives
- Une prise en compte des chaînes logistiques dans le contexte de la mondialisation

La normalisation et l'évaluation de la conformité sont reconnues souples et fort utiles dans les milieux administratif et réglementaire. Les normes sont pensées en fonction des besoins et des objectifs des acteurs (encadrer les technologies, accéder aux marchés) et éclairent souvent les critères d'évaluation indépendante de la conformité. Les démarches des deux domaines font l'objet d'examen périodiques pour vérifier qu'elles répondent aux intérêts des acteurs



Graphique 1 - Le cycle de la normalisation



concernés, qu'elles protègent la santé et la sécurité publiques et qu'elles favorisent le commerce.

Organisme national de normalisation et d'accréditation, le CCN adapte des directives de normalisation et d'évaluation de la conformité internationales au contexte canadien (en tenant compte, par exemple, des réalités géographiques et linguistiques du pays). Les organismes d'élaboration de normes qu'il accrédite mènent, dans une dynamique d'ouverture, des démarches transparentes et consensuelles pensées pour servir les intérêts de différents acteurs. Une fois publiées, les normes sont périodiquement contrôlées pour en assurer la pertinence et le caractère actuel en fonction de l'évolution des sciences.

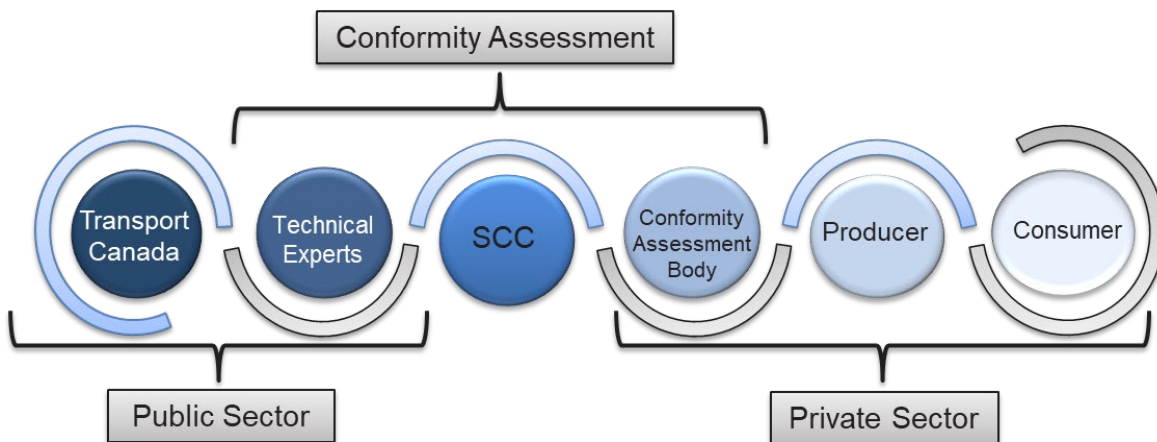
Le CCN accrédite aussi des organismes d'évaluation de la conformité, tels les laboratoires d'essais et les organismes de certification, qui vérifient la conformité des produits, des services ou des systèmes aux exigences pertinentes. L'accréditation du CCN est une attestation de la compétence des organismes qui la détiennent pour réaliser des activités spécifiques.

Pour dynamiser innovation et commerce, protéger la population et mener à bien les objectifs réglementaires, autorités réglementaires et administrations peuvent :

- participer aux travaux normatifs nationaux ou internationaux
- incorporer les normes par renvoi dans la réglementation
- reconnaître les accréditations du CCN

Le CCN facilite le déploiement de solutions de normalisation ou d'évaluation de la conformité pour combler les vides des chaînes logistiques, avec à la clé une éventuelle réduction de risques et un climat de confiance et de transparence.

Graphique 1 - Écosystème de la normalisation canadienne



Le CCN travaille de concert avec acteurs publics et privés pour fixer des exigences en matière de politiques ou de réglementation et les réaliser en recourant à l'évaluation de la conformité (inspections, certifications). On trouvera à la page suivante une liste des services et des produits qu'offre le CCN aux décideurs publics.

Alejandro Trujillo, gestionnaire, Affaires réglementaires
(613) 238-3222 poste 460 | atrujillo@ccn.ca | <https://www.scc.ca/fr/information-pour/organismes-de-reglementation>



Accompagnements stratégiques individualisés Services et ressources pour les administrations publiques

En plus des [Services d'accréditation](#), le Conseil canadien des normes, pour veiller au bon déploiement des stratégies normatives, propose un accompagnement personnalisé aux administrations du pays. Pensés pour soutenir les prises de décisions touchant les politiques publiques ou la réglementation, les services d'accompagnement se déclinent ainsi :

- **Services de consultation stratégique**
 - Fournir aux administrations et aux autorités réglementaires stratégies normatives et conseils pour les aider à bénéficier des avantages des normes, de l'évaluation de la conformité et de l'accréditation
 - Orienter l'incorporation des normes par renvoi dans la réglementation en fonction des objectifs des politiques publiques
 - Mener analyses et travaux de recherches généraux ou pointus (environnement, commerce, industrie, normalisation)
 - Établir lignes directrices et exigences de programmes, ainsi qu'une documentation pour les cadres (feuilles de route, analyses des écarts)
 - Formuler des avis concernant les domaines stratégiques liés à la normalisation (commerce, cohérence réglementaire, santé et sécurité, protection environnementale)
- **Services de coordination et de facilitation**
 - Rassembler acteurs du domaine et animer organes consultatifs en vue d'éclairer l'établissement et l'atteinte d'objectifs normatifs
 - Administrer programmes ou projets normatifs et suivre les résultats
 - Soutenir les formations en fonction des exigences d'accréditation
 - Accompagner le processus de passation de marchés portant sur l'élaboration de Normes nationales du Canada
 - Coordonner la participation aux travaux normatifs nationaux ou internationaux (surtout en ce qui concerne la rédaction de normes)
- **Ressources pour les organismes réglementaires**
 - Rapports et inventaires des normes référencées dans les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux
 - Base de données de normes, d'autres documents reconnus, d'organismes accrédités
 - Renseignements sur les travaux normatifs par secteur ou par domaine d'activité

Pour de plus amples informations, communiquer avec Alejandro Trujillo.

Le Conseil canadien des normes

Le Conseil canadien des normes est une société d'État fédérale qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Sa mission : encadrer le réseau canadien de normalisation et faciliter l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales, ainsi que des services d'accréditation, pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de la population canadienne. Les normes favorisent la qualité, la sûreté et l'efficacité des méthodes et des produits, et sont un rouage essentiel des technologies, de l'innovation et du commerce.

Alejandro Trujillo, gestionnaire, Affaires réglementaires

(613) 238-3222 poste 460 | atrujillo@ccn.ca | <https://www.scc.ca/fr/information-pour/organismes-de-reglementation>